



Syndicat National des Agents des Douanes

Sections des douanes CGT De l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

Déclaration préalable au CTSD du 4 octobre 2018

Monsieur le Président,

La politique d'austérité menée par un gouvernement aux mains de la finance fait que le pouvoir d'achat et les conditions de vie se détériorent de plus en plus.

Pas un jour ou presque sans une annonce de réforme de régression sociale : réforme des retraites, de l'assurance chômage, des prestations sociales, gel des dépenses publiques... tout y passe.

Et la population douanière n'en est pas exempte, pour exemple les secours financiers exceptionnels attribués par la mutuelle des douanes sont en hausse de 106%. Comme tous les salariés les douaniers ont un pouvoir d'achat en baisse année après année (moins 16,15% depuis le 1^{er} janvier 2000).

Vous nous réunissez aujourd'hui en Comité Technique, pour nous présenter le bilan social. Et quel bilan ?

Bilan qui ne prend pas en compte, les conditions de travail, les restructurations, la charge de travail, les absences statutaires et la diminution des effectifs.

Nos collègues souffrent au quotidien de la **non reconnaissance du travail accompli**, du manque de confiance, **de la difficulté d'exercer les missions dans un contexte difficile**, charge de travail qui augmente sans effectif supplémentaire, sous-évaluation de la charge de travail pour certaines missions (BREXIT), projets de fermeture de petites structures hors PSD (Guéret), reclassement des agents de la RR de Poitiers.

A quand dans l'administration la transparence sur les salaires et primes diverses et variées surtout du cadre supérieur.... C'est le cas dans de nombreuses entreprises privées et aussi dans la fonction publique depuis 2013. Mais en douane, on réserve ces informations au comité technique de réseau.

Pourtant, ces informations auraient pu nous être utiles dans nos directions où les revendications indemnitaires sont fortes au CSRH ou au CODT par exemple.

Devrons nous saisir une nouvelle fois la CADA pour exiger le respect de la loi comme pour les contrats à durée déterminée sur les postes de gestionnaires de paye ?

Le projet de suppression de taxes dites non rentables impactera les missions de notre administration et pour certaines l'action sociale des communes et d'organismes sociaux divers.

Qui compensera ce manque à gagner, l'impôt donc le contribuable....

Le DUERP et le PAP ont le mérite d'exister et répondent à une nécessité en matière de sécurité et de santé au travail, cependant les nombreux risques psycho-sociaux liés au contexte social, ne sont pas pris en compte dans cette démarche.

L'avenir de notre administration avec le programme CAP2022 ne rassure pas nos collègues car il est synonyme de diminution d'effectifs, d'abandon de certaines de nos missions et de fermetures de services.

Nous réitérons notre opposition :

- **à toutes les fermetures de services** qui impactent directement les agents créant inquiétude, mal-être et souffrance
- **aux centralisations régionales et interrégionales des fiscalités énergétiques** qui vident les bureaux de leur substance pour mieux assurer leur fermeture dans quelques années.

Aussi, lors de la journée de mobilisation du 9 octobre prochain nous rejoindrons nos camarades pour la défense de notre modèle social (retraites, sécurité sociale, statut...), pour l'augmentation du point d'indice, le rattrapage des primes ACF pour tous les agents des douanes, l'augmentation de l'IRTI à 110 points d'indice, l'arrêt des suppressions d'emplois et des fermetures de bureaux et brigades.

Les élus SNAD-CGT